

Séance extraordinaire du 18 juillet 2017

Le comité exécutif de la Ville de Lévis siège en séance extraordinaire le mardi dix-huit juillet deux mille dix-sept à quatorze heures trente, à la salle du comité de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Lévis.

Sont présents: les membres du comité exécutif Jean-Pierre Bazinet, Mario Fortier, Janet Jones et Robert Maranda, formant quorum sous la présidence du président Gilles Lehouillier.

Est absent : le membre du comité exécutif Guy Dumoulin.

Assistent à la séance : Simon Rousseau, directeur général, Yves Després, directeur général adjoint – sécurité publique, Zoé Couture, directrice du Bureau de la mairie, Vanessa Gosselin, attachée politique du Bureau de la mairie (partiellement), et Marlyne Turgeon, secrétaire.

CE-2017-10-74

Adoption de l'ordre du jour

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du comité exécutif du 18 juillet 2017.

CE-2017-10-75

Avenant à l'entente de collaboration à intervenir avec l'Administration portuaire de Québec et autorisation à la Direction du développement économique et de la promotion

[Document d'aide à la décision DEV-2017-100](#)

Il est résolu de conclure l'avenant à l'entente de collaboration à intervenir avec l'Administration portuaire de Québec, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision DEV-2017-100, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Il est également résolu d'autoriser la Direction du développement économique et de la promotion à convenir d'une entente selon les paramètres indiqués à cette fiche de prise de décision, et d'autoriser le directeur du Développement économique et de la promotion à signer cette entente et tout document requis à cet effet.

CE-2017-10-76

Fermeture temporaire du Parcours des anses et de certaines rues, interdiction de stationner lors du *Marathon SSQ-Québec* et aide technique et logistique

[Document d'aide à la décision DEV-2017-117](#)

Il est résolu d'apporter à la Corporation événements course de Québec l'aide technique et logistique requise lors du *Marathon SSQ-Québec*, selon les paramètres établis à cette fiche de prise de décision, pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

CE-2017-10-77

Convention d'aide financière à intervenir avec le ministère du Tourisme dans le cadre de *Lévis, Plateforme d'accueil des croisières fluviales et d'excursions*

[Document d'aide à la décision DEV-2017-124](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de conclure la convention d'aide financière à intervenir avec le ministère du Tourisme dans le cadre de *Lévis, Plateforme d'accueil des croisières fluviales et d'excursions*, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DEV-2017-124, et d'autoriser le maire et la greffière signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2017-10-78

Renonciation par la Ville au droit de préemption sur les lots 4 970 743 et 3 401 626 du cadastre du Québec

[Document d'aide à la décision DEV-2017-133-R-1](#)

Il est résolu de renoncer à l'exercice du droit de préemption prévu aux actes de vente publiés au Bureau de la publicité des droits de Lévis sous les numéros 11 974 586 et 11 923 305, à l'égard des lots 3 401 626 et 4 970 743 du cadastre du Québec, pour les fins de la transaction d'échange à intervenir entre 9122-2778 Québec inc. et Les équipements Stevens Bergeron inc.

CE-2017-10-79

Abrogation de la résolution CV-2017-06-43 « Vente du lot 4 851 386 cadastre du Québec à Location Imafa, société en commandite (terrain situé sur la rue de la Pascaline, secteur Lévis) et affectation du fruit de la vente » et vente du lot 4 851 386 du cadastre du Québec et d'une partie du lot 4 851 385 de ce cadastre à Location Imafa, société en commandite et affectation du fruit de la vente

Document d'aide à la décision DEV-2017-136

Il est résolu de recommander au conseil de Ville d'abroger la résolution CV-2017-06-43 « Vente du lot 4 851 386 cadastre du Québec à Location Imafa, société en commandite (terrain situé sur la rue de la Pascaline, secteur Lévis) et affectation du fruit de la vente ».

Il est également résolu d'accepter l'offre d'achat de Location Imafa, société en commandite pour le lot 4 851 386 du cadastre du Québec et pour une partie du lot 4 851 385 de ce cadastre, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DEV-2017-136, d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par Location Imafa, société en commandite et d'affecter le produit net de la vente à la réserve financière pour fins de développement du territoire en matière économique, environnementale, patrimoniale et historique.

CE-2017-10-80

Approbation du procès-verbal des séances des 10 et 11 juillet 2017

Il est résolu d'approuver le procès-verbal des séances ordinaires du comité exécutif tenues les 10 et 11 juillet 2017.

CE-2017-10-81

Financement de la dépense relative à des travaux supplémentaires, aux honoraires professionnels et travaux, afin de bonifier l'apparence de la fontaine

Document d'aide à la décision INF-GEN-2017-047

Il est résolu de financer la dépense relative à des travaux supplémentaires, aux honoraires professionnels et à des travaux, afin de bonifier l'apparence de la fontaine au montant maximal de 65 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2016-15-44.

CE-2017-10-82

Financement de la dépense relative à l'aménagement de sentiers pédestres, passerelle et autres travaux connexes dans le secteur Saint-Nicolas et abrogation de la résolution CE-2017-10-38 « Financement de la dépense relative à l'aménagement de sentiers pédestres, passerelle et autres travaux connexes dans le secteur Saint-Nicolas »

[Document d'aide à la décision INF-GEN-2017-086](#)

Il est résolu :

- de financer la dépense relative à l'aménagement de sentiers pédestres, passerelle et autres travaux connexes dans le secteur Saint-Nicolas au montant maximal de 300 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2017-16-60;
 - d'abroger la résolution CE-2017-10-38 « Financement de la dépense relative à l'aménagement de sentiers pédestres, passerelle et autres travaux connexes dans le secteur Saint-Nicolas ».
-

CE-2017-10-83

Modification du contrat pour la construction d'une passerelle multifonctionnelle au-dessus de l'autoroute Jean-Lesage (parcours Harlaka)

[Document d'aide à la décision APP-2017-120](#)

Il est résolu de modifier le contrat pour la construction d'une passerelle multifonctionnelle au-dessus de l'autoroute Jean-Lesage (parcours Harlaka), attribué par la résolution CV-2016-07-98 (appel d'offres 2016-50-72), au montant de 286 280,89 \$, avant TPS et TVQ, selon l'avis de modification annexé à la fiche de prise de décision APP-2017-120, compte tenu que ces modifications constituent un accessoire au contrat accordé et qu'elles ne changent pas la nature de celui-ci, suivant les motifs indiqués en annexe à cette fiche de prise de décision

CE-2017-10-84

Attribution du contrat pour la réalisation des travaux d'amélioration des

sols du complexe aquatique multifonctionnel et décret de travaux

[Document d'aide à la décision APP-2017-149](#)

Il est résolu d'attribuer le contrat pour la réalisation des travaux d'amélioration des sols du complexe aquatique multifonctionnel (appel d'offres 2017-50-59), à Transport J.D. au prix de 817 000 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission, et de décréter ces travaux.

CE-2017-10-85

Modification du contrat pour la location de machinerie à l'heure avec opératrice ou opérateur pour le déneigement (chargeuse avec accessoires)

[Document d'aide à la décision APP-2017-155](#)

Il est résolu de modifier le contrat pour la location de machinerie à l'heure avec opératrice ou opérateur pour le déneigement (chargeuse avec accessoire), attribué par la résolution CV-2013-09-30 (appel d'offres 2013-50-71), au montant de 42 292,25 \$, avant TPS et TVQ, selon l'avis de modification annexé à la fiche de prise de décision APP-2017-155, compte tenu que cette modification constitue un accessoire au contrat accordé et qu'elle ne change pas la nature de celui-ci, suivant les motifs indiqués en annexe à cette fiche de prise de décision

CE-2017-10-86

Attribution du contrat pour la réalisation des travaux de réfection des rues Saint-Laurent et Louis-Fréchette (Phase 3), décret de travaux et financement afférent

[Document d'aide à la décision APP-2017-159](#)

Il est résolu d'attribuer le contrat pour la réalisation des travaux de réfection des rues Saint-Laurent et Louis-Fréchette (Phase 3) (appel d'offres 2017-50-70), à Les excavations Lafontaine inc., aux prix mentionnés dans sa soumission, pour une dépense estimée à 4 228 554,03 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission, et de décréter ces travaux.

Il est également résolu de financer cette dépense au montant maximal de 3 925 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2015-14-03.

CE-2017-10-87

Nomination d'une adjointe administrative à la Direction de l'approvisionnement

[Document d'aide à la décision GCH-2017-052](#)

Il est résolu d'autoriser les mouvements de main-d'œuvre à la Direction de l'approvisionnement, tels qu'ils sont précisés en annexe à la fiche de prise de décision GCH-2017-052.

CE-2017-10-88

Reconduction d'un poste cadre à la Direction des communications et du service à la clientèle

[Document d'aide à la décision GCH-2017-053](#)

Il est résolu d'autoriser la reconduction du poste cadre de chef du Service des communications de la Direction des communications et du service à la clientèle, et ce, dès le départ de sa titulaire et d'autoriser la Direction de la gestion du capital humain à procéder l'affichage de ce poste, ainsi qu'au comblement de tous les postes laissés vacants par ce mouvement de main-d'œuvre.

CE-2017-10-89

Attribution du contrat pour la fourniture de services professionnels pour l'élaboration d'une étude sur la consolidation et l'interconnexion des réseaux d'aqueduc et financement afférent

[Document d'aide à la décision APP-2017-152](#)

Il est résolu :

- d'attribuer le contrat pour la fourniture de services professionnels pour l'élaboration d'une étude sur la consolidation et l'interconnexion des réseaux d'aqueduc (appel d'offres 2017-55-62), à WSP Canada inc., aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à 111 800 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission;
 - de financer cette dépense au montant maximal de 67 400 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2015-14-03.
-

CE-2017-10-90

Levée de la séance

La séance est levée à 17 h 30.

Gilles Lehouillier, président
du comité exécutif

Marlyne Turgeon, secrétaire
du comité exécutif
